

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE AMEREVE-AQUITAINE-ANTILLES

DU VENDREDI 6 MARS 2020 à l'ESPACE BEAULIEU(145,rue de SAINT-GENES à BORDEAUX).

Dr.CLERDAN Patrick,Secrétaire Général.



A)ASSEMBLEE GENERALE AMEREVE-AQUITAINE-ANTILLES :

1)Lecture du procès-verbal de l'AG du 8/3/2019 à l'Espace BEAULIEU :

Dr.CLERDAN, Secrétaire Général. Lecture et approbation du PV.

2)Rapport financier de l'AMEREVE :Mme LEPRINCE, Trésorière :cf bilan en annexe

En résumé :

- Actif total au 31/12/2019 :99697€ (93482€ au 31/12/2018) • Passif :99697€ au 31/12/2019(93482€ au 31/12/2018)
- Réserves : actuelles :93482 €, au 31/12/2019 :89557€
- Charges d'exploitation :18 223€ au 31/12/2019(18 029€ au 31/12/2018)

• Excédent :5221€ (31/12/2019),3925€ au 31/12/2018

Total général :23 445€ au 31/12/2019(21954€ au 31/12/2018).

Quitus du rapport financier adopté à l'unanimité.

3)ELECTIONS des membres du Conseil d'Administration :

Renouvellement du tiers sortant :5 postes à pourvoir,4 candidatures présentées.

A pourvoir : postes à renouveler :Dr. CLERDAN, Mme COUSSET, Dr. QUIST, Dr. CLARAC, Dr. TRAVERS.

Candidats :Dr. CLERDAN, Mme COUSSET, Dr. QUIST , Dr. TRAVERS.

Les 4 candidats sont élus à l'unanimité.

4)Allocution et rapport moral de la Présidente, Dr. CALES :

La préoccupation principale est le maintien de la CARMF dans le régime universel.

Il faut tous se convertir au numérique, nécessaire pour toutes les administrations, la CARMF, l'URSSAF, les impôts.

a)Rapport moral :

la Présidente n'a pas le moral.

Dans les discussions sur la réforme des retraites :Les directeurs des Caisses, les Présidents des Caisses, ont été évincés ;les économistes ne sont pas écoutés. Le projet de réforme du Régime Universel est moins juste, plus cher.

Tout le monde sera perdant :cotisants et allocataires, les retraites vont diminuer.

Il faut saluer la CARMF qui se bat pour ses adhérents.

b)Le REGIME UNIVERSEL vu d'avion(cf diaporama joint) :Dr.CALES administrateur suppléante de la CARMF

Devant les menaces sur l'humanité(conflits inter- Etats, crise d'accès à l'eau potable, chômage, adaptation au changement climatique, cyber- attaques, catastrophes naturelles, pandémie, défaillance de l'ETAT central, effondrement de l'ETAT, crise financière),

faut-il encore parler de la réforme des retraites ?

Cela mérite de prendre du temps pour réformer une loi datant de 1945,pour traiter un « baby- boom » débutant en 1946...

Le RU ne sera pas universel (régimes spéciaux), aura une durée très longue de transition, n'est pas financé à l'heure actuelle.

Les acteurs de la réforme de la retraite sont tous décevants : le président MACRON, le haut-commissariat avec l'éviction de DELEVOYE pour fraude, les syndicats qui n'ont pu s'unir pour trouver une matrice commune à présenter, les députés déboutés de leur travail d'analyse des amendements, les journalistes souvent orientés, les médecins actifs non intéressés par la réforme et nous allocataires...sans l'aide des actifs nous sommes impuissants

B) La RETRAITE UNIVERSELLE VUE DE LA CARMF (Dr.CONVERT,administrateur titulaire de la CARMF) :

cf.diaporama joint.

Exercice très difficile pour traiter ce sujet. Beaucoup de questions et des réponses aléatoiresfaute d'avoir une réforme totalement écrite et discutée !

L'actuel régime de retraite est illisible et inégalitaire donc réforme non contestée.

-Régime universel mais avec quelle couverture (plafond assiette de cotisations) ?

-Pourquoi changer quelque chose qui marche bien ? La CARMF qui adhère à la réforme mais pas aux modalités de mise en place.

-La retraite universelle va se mettre en place sans aucun doute

Le Régime Universel est un régime par répartition fonctionnant en points, un euro cotisé donnant les mêmes droits, quel que soit le moment où il est versé et quel que soit le statut du cotisant.

La Caisse Universelle fixera chaque année la valeur d'achat et de service du point,l'âge d'équilibre, le taux de cotisation, l'indexation des pensions.

Les réserves des libéraux devraient rester dans les Caisses des professionnels concernés, et devront accompagner la transition vers le RU au bénéfice des médecins concernés.

La valeur du point doit être indexée sur le « revenu moyen d'activité, » nouvel indicateur qui sera créé par l'INSEE en tenant compte de tous les revenus des Français.

Création CNRU :Caisse Nationale de Retraite Universelle.

Des points à respecter : équilibre du RU, fixation chaque année des paramètres du RU par le CA du RU, interdiction de la baisse de la valeur du point ?

Les Caisses continueraient à participer au financement de l'ASV.

Crainte du saut dans le vide...

Les médecins ne peuvent à ce jour être rassurés quant à l'avenir de leur retraite dans le RU.

C) Madame LEBUFNOIR cheffe de la division allocataires :

A fait un check up avec

Quelques chiffres

La Fiscalité du prélèvement à la source

A noter : bulletin de pension uniquement sur espace « e carmf » rapidement

Le Cumul retraite /activité libérale Les pensions de réversion Le fonds d'action sociale

Voir document en pièce jointe.

D) GROUPE PASTEUR MUTUALITE :

Il existe une baisse de la rentabilité de l'épargne réglementaire.

-Ne pas se désintéresser des supports en euros, qui représentent une liquidité utile en placement à court terme (1 à 2 ans).

-Supports immobiliers De type SCI ? De type SCPI ? Produit structuré ?

Fond sectorisé à fort potentiel ? –

Les marchés sont extrêmement tendus et volatiles depuis quelques temps et fragilisés encore plus en raison du coronavirus...

E) CONCLUSION :

Remerciements(Dr. CALES) et chanson LA RETRAITE...

FIN de la réunion à 12h30.